



FORMATION MÉTIER
Créateur d'avenir



Mardi 26 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pénurie de professionnels : le cri d'alarme de 11 grandes associations médico-sociales des Bouches-du-Rhône

L'iniquité de traitement des professionnels du secteur médico-social met en péril si rien n'est fait l'accompagnement des personnes en situation de handicap et les jeunes de la protection de l'enfance. La reconnaissance des métiers et la revalorisation salariale prévue par le Ségur de la Santé doivent concerner tous les professionnels du social et du médico-social.

Inédit : 11 associations du département s'unissent et lancent un appel d'urgence.

Nos associations, dédiées à l'accompagnement des personnes vulnérables et en situation de handicap, traversent une crise inédite. En dépit de leur engagement quotidien au service des plus fragiles, nos professionnels sont épuisés et le nombre de postes vacants ne fait qu'augmenter.

Les métiers de notre secteur professionnel, pourtant essentiels, ne sont pas assez reconnus, avec des salaires qui ne sont pas attractifs.

Notre convention collective n'est plus adaptée. Les niveaux de rémunération proposés ne répondent plus aux compétences et aux diplômes exigés. Aucune revalorisation n'a été faite depuis la mise en place des 35h.

A ce jour, 481 postes sont vacants sur l'ensemble de nos associations.

Avec des métiers particulièrement en tension comme ceux d'assistant social, comptable, moniteur éducateur, éducateur, surveillant de nuit, infirmier, kinésithérapeute, orthophoniste...

Le manque de professionnels nous contraint aujourd'hui à interrompre certains services. Certaines familles se voient dans l'obligation de reprendre leurs enfants à domicile et d'effectuer le travail d'accompagnement qui nous est normalement confié.

"Nous déplorons plus de 15 professionnels en arrêt et nous n'avons que très peu de candidats qui se présentent sur les postes ouverts. Nous fonctionnons en mode dégradé depuis début septembre. Nous devons faire des choix dans les activités et dans nos organisations. Les enfants accompagnés sont les premières victimes de cette situation, suivis par les professionnels qui s'épuisent. Nous sommes très inquiets de la fuite de nos compétences à moyen et long terme." Sandrine Péraldi, Directrice IRSAM IRS de Provence Institut pour Déficiants Auditifs à Marseille 11ème



Le Ségur de la Santé, s'il est mis en place au 1^{er} janvier 2022, ne concernera que quelques catégories professionnelles du secteur médico-social (paramédicaux, AES, etc.). De surcroît, cette revalorisation ne sera mise en œuvre que par un seul financeur. La conséquence directe en sera l'iniquité de traitement entre les métiers, au sein de mêmes associations, de mêmes équipes, avec le risque que cela entraîne mouvements sociaux et contentieux.

« Dernièrement, 3 assistantes sociales sur 4 ont démissionné. Comment rivaliser avec des employeurs qui proposent 500€ de revenus supplémentaires par mois, plus de congés et plus d'avantages sociaux ? J'essaie de recruter mais certains candidats ne se présentent pas en entretien ou même se désistent lorsqu'ils sont retenus. Actuellement, je cherche à embaucher une secrétaire administrative pour assurer au moins la gestion administrative de ces postes. Mais là encore, les personnes ne se présentent pas. Nous sommes de plus en plus en difficulté pour répondre aux sollicitations des personnes et des familles, en matière d'accès et de maintien des droits ; sans parler de la fatigue qui s'accumule auprès des professionnels présents. » Karine Pelletieri, Chef de Service Personnes Accueillies, Unapei Alpes Provence

Les professionnels qui accompagnent nos concitoyens les plus fragiles méritent reconnaissance professionnelle et équité de traitement. Et nos usagers doivent continuer à bénéficier des soins auxquels ils ont droit, sans risquer une dégradation de nos services pour cause de pénurie de personnels et d'accompagnants.

Nos associations font aujourd'hui front commun pour demander à ce que l'ensemble des métiers du secteur social et médico-social soit intégré au Ségur de la Santé.

Nous sommes très inquiets pour l'avenir des associations de notre secteur, et surtout pour les jeunes et les personnes en situation de handicap que nous accompagnons, si cet appel n'est pas entendu.

Nos associations

Ont été sollicitées les associations de plus de 250 salariés : Adapei du Var, ARAIMC, ARI, IRSAM, APF France Handicap, Formation & Métier, Fouque, Sauvegarde 13, Serena, AMSP et Unapei Alpes Provence. A travers nos 11 associations, ce sont près de 7 000 salariés concernés.

Contact presse

CO2 Communication

Elisabeth Parisot : e-parisot@co2com.com - 06 89 49 52 52

Gabrielle Vatel : g-vatel@co2com.com - 06 82 00 62 15